NEMASKA exploration

ÉTUDE DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

NEMASKA EXPLORATION, PROJET WHABOUCHI

ARCHÉO 08

EnviroCri ltée
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX
ENIFIIRWAAU KIRRI
ᐁᓂᐧᐣᐧᑊᐤ ᑭᒌ

Décembre 2011

Photo de la page couverture :

Secteur 2, site EkFx-1, vue vers l’aval direction sud-est (photo 3457)

ÉTUDE DU POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

NEMASKA EXPLORATION, PROJET WHABOUCHI

Décembre 2011

Référence pour fin de citation :

Archéo-08

2011 : «Étude du potentiel archéologique : «Nemaska exploration, projet Whabouchi», Rapport déposé à Geodefor-Envirocree ltée, Rouyn-Noranda, 35 pages.

Mots clefs : Archéologie, Étude de potentiel archéologique, Geodefor-Envirocree ltée, Whabouchi, Nemaska, Nord-du-Québec, Archéo-08.

Classement : Automne 2011, Geodefor-Envirocree ltée, Étude de potentiel archéologique : Nemaska Exploration-final.docx

SYNTHÈSE

Le présent rapport, réalisé par Archéo-08 à la demande d'EnviroCri ltée pour son client Nemaska exploration inc, porte sur l'étude du potentiel archéologique d'une zone couvrant approximativement 20 km² sur la rive sud-est de la rivière Némiscau et du lac des Montagnes à 23 kilomètres à l'est du village cri de Némaska et 4 kilomètres du campement Némiscau au kilomètre 251 de la route du nord.

La zone investiguée contient un potentiel archéologique indéniable et variable selon les secteurs. En conformité avec les lois et règlements visant la protection de la ressource archéologique, nous émettons des recommandations suggérant la réalisation d'un inventaire de terrain devant permettre à Nemaska exploration d'entreprendre ses travaux en minimisant les impacts prévisibles.

Table des matières

SYNTHÈSE ..... **III**

TABLE DES MATIÈRES ..... **IV**

TABLE DES FIGURES ..... **VI**

TABLE DES PHOTOS ..... **VI**

TABLE DES TABLEAUX ..... **VI**

ÉQUIPE DE RÉALISATION ..... **VII**

1 INTRODUCTION **1**

2 CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE **3**

3 VALIDATION SUR LE TERRAIN. **8**

***4* CONTEXTE RÉGIONAL** **10**

4.1 MILIEU PHYSIQUE 10

4.1.1 Géologie *10*

4.1.2 Glaciation *12*

4.1.3 Morphologie *12*

4.1.4 Hydrographie *13*

4.1.5 Végétation *13*

4.1.6 Faune *14*

4.2 OCCUPATION HUMAINE 15

5 RÉSULTATS **18**

5.1 INSPECTION VISUELLE 19

6 RECOMMANDATIONS **24**

7 BIBLIOGRAPHIE **25**

8 CATALOGUE PHOTO **27**

Table des figures

Figure 1-1 Localisation de la zone d'étude 2

Figure 3-1 Localisation des secteurs d'inspection visuelle. 9

Figure 4-1 Cartographie d'éléments physiques de l'Abitibi-Témiscamingue 11

Figure 5-1 Potentiel archéologique de la zone d'étude 20

Table des photos

Photo 1 Secteur 1, lac Spodumène, vestige de plancher antérieur au feu, direction nord-est 21

Photo 2 Secteur 1, lac sans nom au nord du lac Spodumène, habitation traditionnelle crie de type «Mistikukimikw», direction nord-est 21

Photo 3 Secteur 2, site EkFx-2, structure historique rectangulaire creusée 22

Photo 4 Secteur 2, site EkFx-1, vue vers l'aval, direction sud-est 22

Photo 5 Secteur 3, vue de la rive est du lac des Montagnes avec îles à l'avant plan, direction est 23

Photo 6 Secteur 3, site EkFx-3, Zone avant, direction sud-est 23

Table des tableaux

Tableau 1 Critères d'évaluations 5

Tableau 2 Sites archéologiques connus à proximité de la zone d'étude 15

Équipe de réalisation

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de ce projet :

EnviroCri ltée
SERVICES ENVIRONNEMENTAUX
ENIFIIRWAAU KIRRI

Anne Lamontagne, ingénieur Ph.D

Michel Bélanger, biologiste M.Sc

ARCHÉO 08

Coordination du projet :	Marc Côté, archéologue M.Sc.
Cartographie :	David Laroche, archéologue B.Sc.
Technicien :	Glen Polson

1 INTRODUCTION

Dans le cadre des études d'impacts préalables à l'obtention du certificat d'autorisation du projet minier Whabouchi de Némaska exploration, EnviroCri ltée a confié à Archéo-08 le mandat de réaliser une étude de potentiel archéologique consistant à évaluer les probabilités d'occupations humaines préhistoriques et historiques de la zone d'étude.

L'étude de potentiel archéologique est un outil de gestion et de planification qui témoigne de la probabilité théorique de la présence ou de l'absence de vestiges archéologiques mobiliers ou immobiliers. Elle présente une hiérarchisation cartographiée d'un espace géographique à l'aide d'un système de classification ventilé en niveaux forts, moyens, faibles ou nul.

La zone d'étude présente une superficie approximative de 20 km². Localisée dans le Nord-du-Québec à 23 kilomètre à l'est de la communauté cri de Nemaska et 4 kilomètres du Campement de Némiscau, elle est constituée des berges et des terres environnantes d'un bloc de claims situé au sud est de la rivière Némiscau, au nord est du lac des Montagnes (Figure 1). L'ensemble est généralement boisé et porte les traces de multiples feux récents alors que les dépôts de surface sont constitués d'une accumulation de matières organiques plus ou moins décomposée et dérivée de sphaignes, mousse et de litière forestière surmontant des horizons sableux. Quelques espaces sont perturbées notamment par des chablis ou par l'érosion en bordure des cours d'eau.

Cette étude présente le cadre théorique et l'approche méthodologique utilisés suivi d'une mise en situation du contexte régional tant de par le milieu physique que de l'occupation humaine. Enfin, les résultats obtenus précèdent les recommandations.

Figure 1-1 Localisation de la zone d'étude
(tiré de Huot et Désy 2009)

2 CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIE

L'étude du potentiel archéologique d'une région ou d'un secteur donné permet de brosser un tableau diachronique des probabilités d'occupation humaine de la préhistoire à aujourd'hui. Elle vise à faciliter le repérage, l'identification et la description des traces ou vestiges qui témoignent de la vie passée des groupes ou sociétés. L'étude du potentiel archéologique constitue donc un outil de gestion et de planification qui sert à guider les promoteurs dans le choix préliminaire des emplacements de leurs installations. Ultimement, cet outil est utile dans le processus d'acquisition de connaissances, de sauvegarde et de mise en valeur des ressources patrimoniales.

Depuis les années soixante-dix, les archéologues ont mis au point des modèles qui permettent d'identifier les zones plus sensibles. Rappelons que les archives archéologiques sont fragiles et représentent des témoignages uniques qui ne peuvent être remplacées.

Les études de potentiel, relativement sommaires à leurs débuts, se sont depuis passablement raffinées au fur et à mesure que les paramètres retenus se sont empiriquement confirmés. L'approche est devenue efficace et pratique mais impose toutefois ses limites. Elle permet d'abord des résultats fiables basés sur la recherche et la découverte du plus grand nombre de sites archéologiques. L'approche est moins efficiente lorsqu'on s'éloigne des voies de circulation aquatiques ou terrestres, là où la probabilité d'y trouver des sites y est moins forte. Cependant, le potentiel est réel et l'histoire de la discipline est émaillée de découvertes surprenantes et inattendues.

Tenant compte de ce qui précède, la discrimination des zones découle de la prémisse suivante. La présence d'un site archéologique à un endroit donné n'est pas le fait du hasard mais résulte d'une suite de décisions prises par les occupants. Ces choix sont induits par la connaissance, la perception et l'interprétation que les occupants se faisaient de l'environnement et de ses ressources. De plus, des paramètres de nature circonstancielle, sociale, culturelle et économique interviennent dans ces prises de décisions.

Dans le cadre de telles études, l'archéologue dispose d'éléments dont l'examen combiné permet le profilage des zones, voici les principaux:

A- *La mise à jour des connaissances*:

- la révision des publications
- la présence ou l'absence de sites archéologiques déjà connus
- les données ethnologiques notamment en ce qui concerne les amérindiens

B- *Les paramètres biophysiques tels que:*

- la climatologie
- la géomorphologie
- la topographie et le relief
- le réseau hydrographique
- le couvert végétal
- la nature et l'état des dépôts de surface
- l'accessibilité aux ressources végétales, animales, lithique, etc.

C- *L'utilisation actuelle des sols*

- l'état imposé à la ressource archéologique

Le tableau 1 fait le sommaire des facteurs environnementaux affectant le potentiel d'habitabilité du territoire.

Tableau 1 Critères d'évaluations

Niveau du potentiel			
Facteur environnementaux	**Potentiel fort (A)**	**Potentiel moyen (B)**	**Potentiel faible (C) ou nul (D)**
Géologie	Source(s) de matière première à proximité	Source(s) de matière première accessible	-
Morphologie	Protection contre les éléments, plages, baies, pointes, points de vue dominants, position stratégique	Terrasses élevées ou plus éloignées des plans d'eaux	Falaises ou crans
Sol	Excellent drainage. Sable, gravier, terrain plat ou faux plat.	Terrains inégaux, secteurs argileux, ou de till indifférencié, drainage inégal, pente moyenne, eskers et moraines	Affleurements rocheux, drainages déficients, tourbières et zones humides, Pentes abruptes, Champ de blocs.
Réseau hydrique	Hydrographie primaire, rives de cours d'eaux et de lacs importants, zones de rapides, eau potables, Confluence	Cours d'eaux navigables secondaires	Cours d'eaux non navigables durant certaines saisons. Rives de marécages et de tourbières
Colonisation végétale	Protection contre les vents dominants. Exposition au vent dominant en été. Présence de végétaux comestibles. Présence de bois de chauffage.	Protection moyenne contre les éléments	Protection faible ou déficiente
Faune	Proximité de lieux propices de chasse et pêche	Lieux plus ou moins fréquentés par la faune	Secteur peu propice à la chasse ou la pêche.
Accessibilité et mobilité	Circulation aisée; présence de portage	Accès limité en certaines saisons	Accès difficiles; secteur de montagnes.

En accord avec cette approche, nous avons développé une méthodologie de type pragmatique[1] s'articulant autour de deux principaux jeux de variables présentant suffisamment de stabilité, de cohérence et de potentiel interactif pour être utilisés afin d'arriver à interpréter le territoire à l'étude.

[1] Le terme pragmatique est utilisé en opposition à un autre courant théorique qui se base principalement sur la géomorphologie structurale.

Le premier ensemble de variables est constitué de données archéologiques déjà connues. L'étude de ces dernières nous amène à constater ce qui suit:

> « *Lorsque l'on possède un échantillon de sites archéologiques dans un espace défini, on possède également un échantillon de certains types biophysiques qui ont été synchroniquement et parfois diachroniquement privilégiés par des groupes d'individus dans ce même espace". Bien entendu, les sites connus ne reflètent pas toute la variabilité environnementale qui a pu être favorisée à toutes les époques et par tous les groupes humains. Malgré cela, les données archéologiques sont réelles, puisqu'elles correspondent sans aucun doute à des lieux qui furent occupés par l'homme. L'analyse de ces données devrait permettre d'identifier des types de lieux ayant pu être favorables à l'occupation humaine.* » (Laforte et al. 1987).

Ainsi, l'observation des espaces géophysiques utilisés de façon récurrente lors des occupations archéologiques permet d'élaborer des modèles prédictifs sur le potentiel archéologique d'une région donnée.

De l'observation des sites connus, découle donc le second ensemble de variables. Ce dernier regroupe tout un jeu de paramètres éco-géomorphologiques qui constitue le potentiel «d'occupabilité» d'une région donnée. Les critères de classification sont choisis en fonction des principes suivants:

- Ils doivent relever de propriétés intrinsèques du milieu, c'est-à-dire des caractéristiques géomorphologiques qui ne sont pas imputables à l'activité humaine.
- La préférence est donnée aux caractéristiques les plus stables et les plus permanentes dans le temps.
- Les critères de classification doivent être identifiables ou interprétables par photo-interprétation et par cartes topographiques, puisque cette étape de l'évaluation archéologique n'implique pas nécessairement une intervention sur le terrain.

Le fil conducteur de cette méthode consiste donc à caractériser dans un langage uniformisé les composantes de l'aire d'étude les plus permanentes de l'environnement susceptible de contenir des zones de potentiel archéologique. Nous examinons la configuration du territoire étudié et émettons des hypothèses sur son potentiel d'habitabilité. Le recoupement des données nous permet d'énoncer des règles générales propres à la classification des espaces selon leur potentiel archéologique présumé :

- Potentiel fort, désigné en cartographie par la lettre **A.**
- Potentiel moyen, désigné en cartographie par la lettre **B**
- Potentiel faible, désigné en cartographie par la lettre **C**
- Potentiel nul ou indiscernable, désigné en cartographie par la lettre **D**

C'est la distance plus ou moins grande entre ce qui constitue un lieu idéal pour l'habitation et la réalité physique, géographique et écologique qui caractérise les zones de potentiel archéologique. Compte tenu des caractéristiques variables qu'offre la région, certains endroits correspondent davantage aux lieux de prédilection choisis par les habitants alors que d'autres ne sont utilisés qu'en cas d'extrême nécessité. Ainsi, quatre variables semblent particulièrement importantes pour l'établissement humain : la distance et l'altitude du site par rapport au plan d'eau, le drainage et les ressources potentiellement disponibles.

Il faut de plus tenir compte des variations saisonnières dans l'élaboration de ce modèle. Ainsi, les rives des cours d'eau et des lacs étaient surtout fréquentées lors de la belle saison tandis que la protection contre le vent qu'offrent les forêts de l'intérieur et les terrains bas souvent humides en été, convenait mieux aux occupations hivernales. Par ailleurs, les variations géomorphologiques encourues depuis la dernière glaciation comptent également parmi les variables à considérer.

3 VALIDATION SUR LE TERRAIN.

Le processus d'étude de potentiel archéologique s'accompagne souvent d'une inspection visuelle des lieux concernés par le projet. Cet exercice, que l'on réalise si les conditions logistiques le permettent, a pour avantage de valider et de préciser la pertinence des critères retenus pour caractériser des zones témoins préalablement choisies. Notamment dans les zones à faible déclivité, la photo-détection de larges espaces peuvent apparaître plat alors qu'ils présentent de discrètes zones de flexures formées par d'anciennes paléo-plages indétectables par photo aérienne. Les espaces concernés par le projet Whabouchi sont composés de forêts ouvertes facilement accessibles se prêtent particulièrement bien à ce type d'exercice. Nous avons réalisé l'inspection visuelle de trois secteurs-échantillons de la zone d'étude (Figure 2).

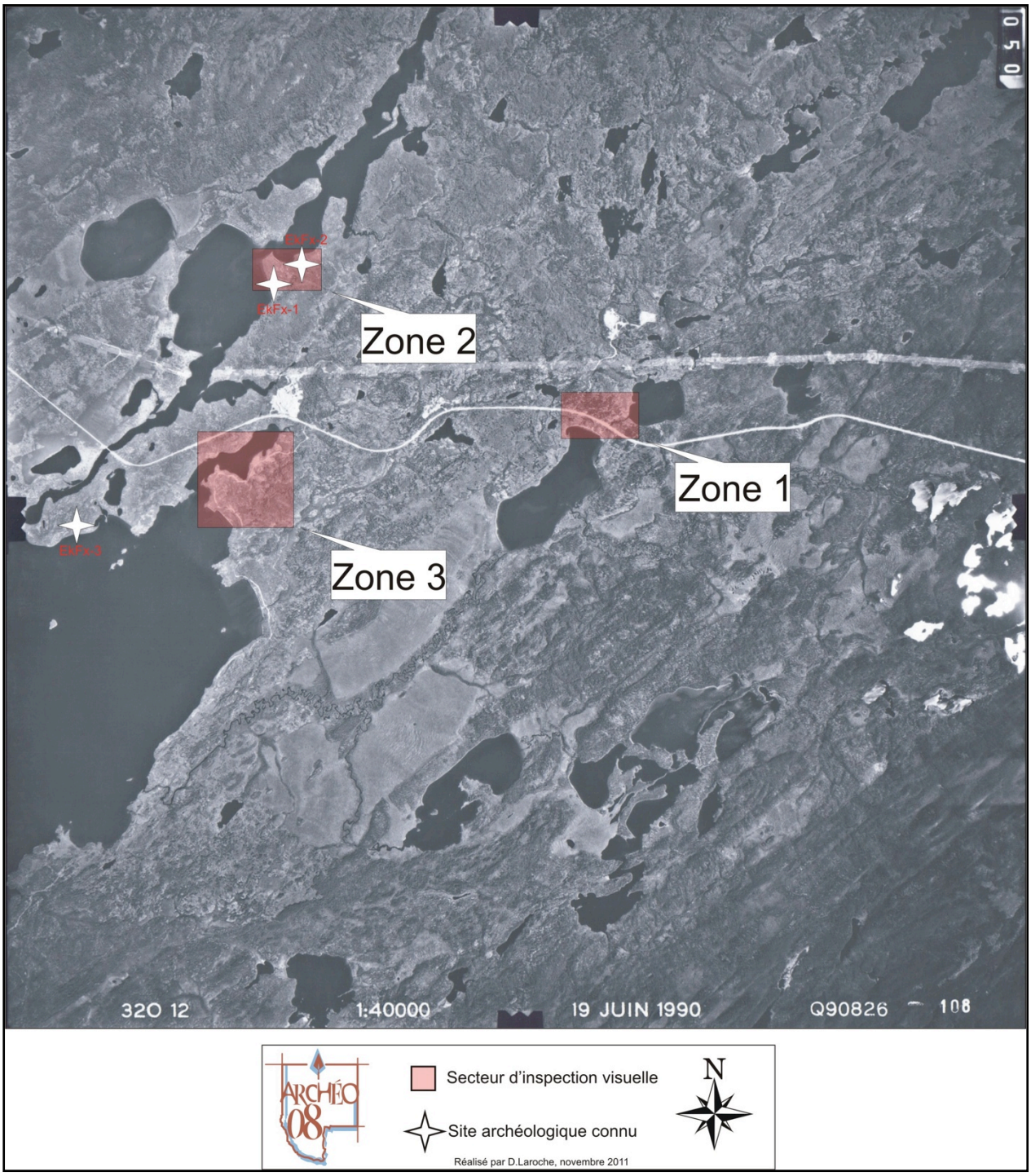

Figure 3-1 Localisation des secteurs d'inspection visuelle.

Source : ministère des Ressources naturelles et de la faune, 32O12, Q90826-108

4 CONTEXTE REGIONAL

Pour évaluer le potentiel archéologique d'un espace donné, l'archéologue a besoin de prendre en considération les données connues à l'échelle régionale. Ces informations permettent d'établir l'ancienneté possible de toute occupation éventuelle. Elles permettent également de comprendre les schèmes d'établissement des groupes humains occupant la région et ainsi de conceptualiser leur utilisation du territoire. Cette partie sert donc à présenter les données de base autour desquelles l'étude de potentiel viendra s'articuler.

4.1 MILIEU PHYSIQUE

4.1.1 Géologie

Les roches qui forment les assises géologiques de la région appartiennent au Bouclier canadien. On y retrouve pour la plupart des roches volcaniques et sédimentaires dont la formation remonte à l'une des plus vieilles formations géologiques de la planète, l'Archéen, avoisinant les 2,6 milliards d'années. Sous l'effet de la chaleur et de la pression interne de la terre ces roches se sont métamorphisées puis stabilisées avant se subir l'usure du temps jusqu'à façonner un paysage de pénéplaine.

Le secteur de Némaska est situé au cœur de la province géologique du Supérieur. Si les roches de type granitoïde et le gneiss y sont souvent dominantes, on y observe aussi plusieurs formation moins ancienne, vestiges d'épisodes qui y ont laissé des dépôts volcano-sédimentaires. Nos recherches archéologiques ont dévoilé que plusieurs types de roches plutoniques, sédimentaires et métamorphiques de la région, notamment des rhyolithes, des quartzites et des cherts qui à la période préhistorique ont servi de matière première à la fabrication de l'outillage lithique.

A) Provinces et sous-provinces géologiques

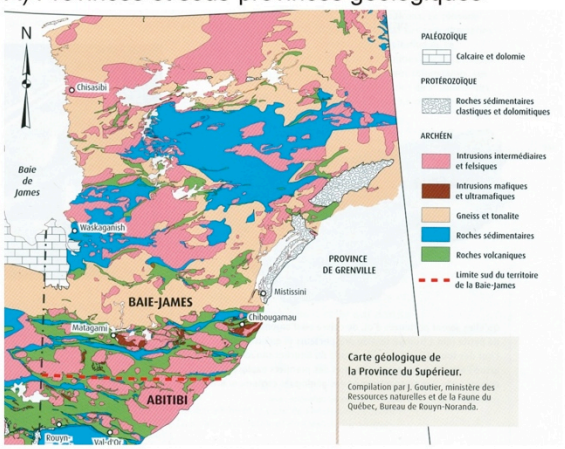

Source: La Baie-James des uns et des autres, Eeyou-Istchee, p.3

B)Extension maximale du lac Ojibway-Barlow

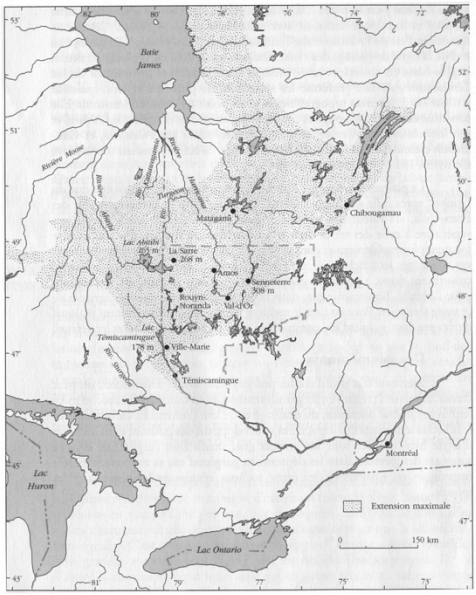

Source : Pierre Richard, «Histoire post-glaciaire au sud du lac Abitibi, Ontario et Québec», Géographie physique et quaternaire, vol. xxxiv, n° 1, p.78

C)Les bassins hydrographiques

http://atlas.nrcan.gc.ca/site/francais/maps/reference/national/drainbasins/map.jpg

D) Les domaines climaciques

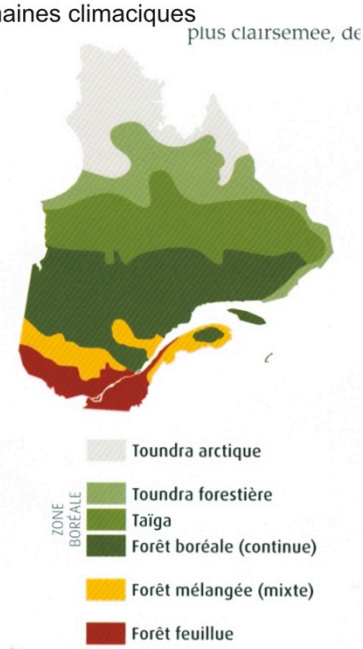

Source: La Baie-James des uns et des autres, Eeyou-Istchee, p.14

Figure 4-1 Cartographie d'éléments physiques de l'Abitibi-Témiscamingue

4.1.2 Glaciation

Au cours des deux derniers millions d'années, l'Amérique du Nord se transforme sous le poids de quatre épisodes glaciaires. La dernière, la glaciation wisconsinienne, a débutée il y a environ 100 000 ans. À son apogée, vers 20 000 ans, tout le Bouclier canadien supporte une chape de glace qui se retirera graduellement sous l'effet d'un réchauffement climatique graduel.

Le territoire commence à se libérer au sud du 49° degré de latitude vers 10 000 avant aujourd'hui (A.A.). En raison de la fonte du glacier et d'un relèvement isostatique différentié, le lac glaciaire formé par cette fonte se scinde en deux. La partie nord est connue sous le nom de lac postglaciaire Ojibway (Figure b). Ce lac se vidange rapidement en direction de la mer de Tyrell au nord (cuvette de la Baie James) vers 8 700 A.A.

À partir de 7 900 A.A., le glacier est localisé au nord du lac Mistassini et retraite rapidement sous les assauts de l'optimum climatiques qui prévalait alors. Le lac glaciaire Mattawaskin, extension nordique du lac Ojibway est alors gonflé par les eaux de fonte. Vers 6 000 A.A., le secteur de Némaska est déjà libre de glace depuis plusieurs siècles alors que s'amorce une détérioration du climat qui conduira à la situation actuelle.

Au cours du retrait glaciaire, les eaux de fonte, canalisées par des rivières torrentielles transportent des millions de tonnes de sédiments qui finiront par se déposer laissant sur l'ensemble du territoire une couche importante d'horizons meubles. Les archéologues privilégient l'étude de ces dépôts sur ou dans lesquelles, les artefacts et les structures laissées en place par les premiers occupants sont généralement découverts. Ces couches influences aussi les choix d'établissements plus récents notamment aux endroits où ils favorisent un drainage efficace des sols.

4.1.3 Morphologie

De façon générale, la région est désignée comme les Hautes-Terres de Mistassini. Cette région s'étend des limites sud-est du bassin de la Baie-James jusqu'au frange nord du bassin des monts Otish. Les rivières Nottaway, Broadback et Ruperts ainsi que leurs affluents dont la rivière Némiscau drainent cette région physiographique dans un domaine relativement uniforme de la pessière à mousses. La région est constituée d'immenses eskers et moraines que sont ces dépôts de sable et de gravier qui s'étirent sur plusieurs dizaines voir centaines de kilomètres et qui se sont formés dans le lit et à la sortie des rivières sous-glaciaires. Le secteur

présente l'aspect d'un vaste plateau légèrement incliné du nord-ouest vers le sud-est. Le paysage, sans reliefs très importants, affiche différents façonnages géomorphologiques, des massifs rocheux, de grandes plaines rocailleuses et de nombreux plans d'eau. Notons à proximité de la zone d'étude, une frange de collines dont le Mont Chinuchi qui culmine à 344 mètres.

4.1.4 Hydrographie

Nous avons déjà souligné l'importance du réseau hydrographique comme critère de sélection d'un site d'occupation humaine. La zone d'étude est située près de l'embouchure de la rivière Némiscau qui se déverse dans le lac des Montagnes. En fait, ce lac représente un élargissement de la rivière qui poursuit sa course au-delà de la décharge de ce dernier. La rivière Némiscau prend sa source au centre du Québec et déverse ses eaux dans le lac du même nom et dans la rivière Rupert plus à l'est. C'est une voie de circulation importante dans l'axe est-ouest. À partir de ses rives plusieurs portages permettent aussi de changer de bassins versants, tant au sud qu'au nord.

4.1.5 Végétation

L'est de la Baie-James est caractérisé par une flore subarctique communément appelée taïga. Il s'agit d'une formation ouverte, aux espèces peu variées, où les conifères, les mousses et les lichens dominent. L'épinette noire (*Picea mariana*) est de loin l'arbre le plus répendu. Le pin gris (*Pinus banksiana*) est relativement abondant alors que le mélèze (*Larix laricina*), l'épinette blanche (*Picea glauca*) et l'aulne (*Alnus rugosa*) se retrouvent surtout en bordure des lacs et des rivières. D'autres espèces sont rencontrées occasionnellement comme le peuplier faux-tremble (*Populus tremuloïdes*), le peuplier baumier (*Populus balsamifera*) et le bouleau blanc (*Betula papyrifera*). Le thé du Labrador (*Ledum groenlandicum*), la mousse de sphaigne (*Sphagnum sp.*) et la mousse à caribou (*Cladonia sp.*) sont les plantes inférieures dominantes.

Une étude palynologique effectuée dans la région du lac Kanaauupscow (Richard 1978) démontre les différents changements importants survenus dans la flore depuis la déglaciation et qui ont abouti au type de végétation qui caractérise la région actuelle.

Au départ du glacier vers 6 500 A.A., la végétation était presque inexistante. Il n'y avait que des plantes herbacées éparses sur un sol soumis à un ruissellement intense. La végétation arborescente apparaît entre 6 000 et 6 500 A.A. Quelques aulnes, peupliers et épinettes noires colonisent le territoire suivi ensuite par la croissance d'une forêt ouverte, surtout composée de trembles et d'aulnes crispés.

Cette forêt primaire fut rapidement remplacé par une pessière ouverte, relativement dense d'épinette noire, d'aulnes crispés, de bouleaux arbustifs et de bouleaux blancs qui persista durant toute la période chaude et le début du refroidissement qui débute en 6 000 A.A. et se poursuit jusque vers 2 700 A.A.

Depuis cette date, le couvert forestier s'est quelque peu ouvert, laissant un peu de place au pin gris. Malgré les oscillations climatiques qui ont eu lieu dans cet intervalle, ils n'ont pas été suffisamment importants et prolongés pour marquer durablement la séquence pollinique.

4.1.6 Faune

Le territoire entourant les rives de la rivière Nemiskau supporte une faune utile pour les premiers occupants. Ils pouvaient l'exploiter non seulement pour se nourrir, mais aussi pour couvrir une habitation, se vêtir, s'outiller, se transporter, se soigner, se laver, s'amuser, se parer, commercer, etc.

Parmi les espèces de mammifères les plus couramment signalés historiquement se trouvent des cervidés comme le caribou et plus récemment l'orignal qui étend son territoire vers le nord depuis de début du XIXe siècle.

Mentionnons également les animaux à fourrure comme le vison, le rat musqué, la martre, la loutre, l'ours noir, le loup, le renard roux, le lièvre d'Amérique et le lynx. Notons que les barrages de castor témoignent de la disponibilité de cette ressource dans les environs de la zone d'étude. Cette espèce était largement consommée à certaines périodes de l'année.

La faune ichtyologique constitue aussi une ressource de base notamment lors de la saison sans neige. Parmi les espèces prisées notons le doré jaune, le doré noir, le grand brochet, le brochet du Nord, l'esturgeon jaune, le corégone (poisson blanc), la truite grise et l'omble de fontaine.

D'après les cartes de répartition du guide d'identification des oiseaux d'Amérique du Nord (National Géographique 1987), environ 135 espèces d'oiseaux nichent dans le secteur offrant ainsi un imposant potentiel d'exploitation. Les anatidés (±15 espèces) et les tétraonidés (2 espèces) figurent en tête de liste des gibiers ailés les plus recherchés. Les autres espèces, qu'elles soient rapaces, passereaux ou autres présentent aussi des sources d'approvisionnement complémentaires en matières premières puisque plumes, duvet, viande, tendons, ossements et œufs peuvent êtres adaptés à des usages multiples de la vie quotidienne.

4.2 Occupation humaine

À ce jour, le secteur de Némaska a été peu étudié dans une optique archéologique. Trois sites préhistoriques sont situés dans un rayon de 5 kilomètres de la zone d'étude. Leur localisation est concentrée sur les rives de la rivière Némiscau et de son élargissement, le lac des Montagnes. De fait, ils sont situés à proximité de la zone regroupant les claims de Némaska exploration. La découverte de ces sites est le résultat de travaux commandés par Hydro-Québec (Groison 1978) lors de l'érection d'une ligne 735 kV (Circuit 7079 reliant le poste Némiscau au poste Albanel). Outre ces sites, la banque d'information d'Hydro-Québec indique aussi la présence de plusieurs sites contemporains identifiés par Groison mais non tenus en compte par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine parce qu'ils sont probablement postérieur à 1950. Le tableau 2 présente pour ces 3 sites un sommaire des connaissances tirées des rapports disponibles à l'Institut des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Nous avons aussi indiqué sur la cartographie la position des trois autres sites plus récents.

Tableau 2 Sites archéologiques connus à proximité de la zone d'étude

Site	Distance de la zone d'étude	Identification culturelle	Localisation informelle	Sources
EkFx-1	Moins de 1 km	Amérindien préhistorique (12 000 à 350 AA)	Rive est de la rivière Némiscau	Groison 1978 Archéotec 1983
EkFx-2	Moins de 1 km	Amérindien préhistorique (12 000 à 350 AA)	Rive est de la rivière Némiscau à l'est du site EkFx-1	Groison 1978 Archéotec 1983
EkFx-3	1 km	Amérindien préhistorique indéterminé (5000 à 350 AA)	Rive nord du lac des Montagnes à l'embouchure de la rivière Némiscau	Groison 1978 Archéotec 1983

En matière d'occupation humaine régionale antérieure au XXe siècle, un certain nombre de déductions et de constats découlant de 45 années de recherche réalisées à la Baie-James peuvent être évoqués. Ceux-ci représentent les faits communément acceptés et forment le cadre chronologique général.

L'occupation humaine de la région surtout dans sa portion sud, serait relativement ancienne. En effet, la colonisation végétale pouvant supporter une faune exploitable par l'homme date au moins du VIe millénaire avant aujourd'hui. Aucune barrière physique n'empêchait donc d'éventuels premiers occupants de se manifester dans le sud sur les berges des lacs glaciaires ou des lacs ancêtres qui ont suivi leur vidange.

Des traces d'occupations datées de 5 300 A.A. ont été repérées aux environs de la rivière Rupert sur le site Mistikawissich (EjTf-3) (Huot ert Désy 2009 : 85). Ce camp de chasseurs-collecteurs aurait été occupé une première fois, peu de temps après le retrait de la calotte glaciaire. Par la suite, ce site a été utilisé de manière épisodique presque sans discontinuité jusqu'à nos jours.

Il semble que le territoire a donc été occupé sans discontinuité à partir de l'Archaïque récent jusqu'à nos jours. Les archéologues qui travaillent au nord du 49° de latitude nord subdivisent généralement la préhistoire régionale en trois périodes successives.

La première qui englobe les premières occupations recensées jusqu'à environs 3 500 A.A. Les assemblages de ces époques lointaines comprennent des pointes lancéolées à base convexe; des pointes lancéolées à pédoncule; divers outils unifaciaux de coupe; des lames; des grattoirs; de larges bifaces ovoïdes des racloirs unilatéraux et des outils de type ulu.

Une période intermédiaire qui s'étale de 3 500 A.A. jusqu'a ± 1 500 A.A. qui présentent souvent des pointes foliacées portant des encoches latérales profondes; des grattoirs; des éclat retouchés; ces coches; des fendoirs (chopper) des pièces esquillées, des nucleus-coins et de larges racloirs sur éclat. C'est à la fin de cette période qu'on voit apparaître les premiers vestiges céramiques possiblement échangés à leurs voisins méridionaux de tradition laurellienne.

Finalement une période terminale de 1 500 à 300 A.A. est caractérisée par de petites pointes souvent sur éclats unifaciaux laissant supposer l'arrivée tardive de l'arc et de la flèche, la présence d'herminettes polies, de lames et de larges couteaux ovoïdes. Lors de la préhistoire terminale, la poterie, sans être abondante, est utilisée de manière commune. Vers 1300 de notre ère, les ancêtres des Cris orientaux partageaient avec les Cris de l'Ouest une tradition céramique connue sous le nom de Selkirk. Ces manifestations se sont fractionnées en sous-ensemble régionaux et la céramique «jamésienne» de cette époque présente elle aussi ses originalités. De toute évidence, cette tradition locale a été assez éphémère et fut remplacée dans la seconde moitié du Sylvicole supérieur, par la céramique des Iroquoiens de l'Ontario. À partir du milieu du XVe siècle, on observe un accroissement de ces artefacts probablement en lien avec le réseau économique et politique mis en place par les Hurons de la baie Georgienne qui ont étendu fort loin les ramifications de leurs échanges.

Du XVIIIe au début du XXe siècles, la présence crie sur le territoire de la Baie-James est liée aux populations amérindiennes locales gravitant autour de divers postes de traite. Ces bandes exploitait encore intensivement au milieu du XXe siècle l'ensemble du territoire, récoltant la fourrure pour le compte entre autres, de la Compagnie de la Baie-d'Hudson (CBH) et le gibier pour pourvoir à leur propre subsistance.

La dernière grande vague de peuplement de la région a été le fait des Euro-québécois. Au cours des derniers siècles, ces derniers ont été partenaires des résidents amérindiens dans la première industrie de la région, la récolte des fourrures. Par la suite, à la mi-temps du XXe siècle, l'industrie forestière, l'industrie minière et enfin les grands travaux hydro-électrique devaient déverser leur flot de nouveaux arrivants modifiant du fait le paysage.

5 RESULTATS

La zone d'étude a été très peu investigué par des archéologues. Son positionnement sur les rives du lac des Montagnes, à l'embouchure de la rivière Némiscau, un affluent important de la rivière Rupert et une voie d'eau majeure menant à la Baie James, en fait un endroit stratégiques pour des paléo-occupants du territoire. Cette constatation est étayée par d'autres critères tels que, la bonne qualité générale de drainage ainsi que la proximité relative en approvisionnement de ressources lithiques, fauniques et végétales. Finalement, une recherche archéologique très sommaire réalisée dans la zone d'étude à la fin des années soixante-dix (Groison 1978) a révélé trois sites archéologiques inscrits à l'I.S.A.Q. Ces découvertes laissent miroiter le potentiel éventuel, notamment dans les zones riveraines.

L'examen sur photos aériennes de la zone d'étude indique donc un potentiel archéologique indéniable. Une hiérarchisation plus fine des espaces est présentée à la figure 3. On y observe que le plus fort potentiel archéologique s'étale sur la majorité des bandes riveraines mais aussi sur plusieurs espaces plus éloignés mais qui présentent aussi des possibilités d'établissement. Les secteurs de fort potentiel archéologiques regroupent presque de 25 % de la superficie de la zone d'étude. Cette constatation est hautement inhabituel puisque la plupart du temps, les zones de potentiels forts ne représentent que 2 à 3 % d'un ensemble géographique. Dans ce cas, la concentration des espaces valables est principalement liée à la position stratégique de la zone à l'étude, à proximité d'un axe de circulation majeure dont les berges sont propices à l'établissement humain et forment une part importante de l'ensemble. On note environs 15 % de zones présentant un potentiel archéologique moyen. Ces endroits sont aussi relativement propices à l'établissement humain, cependant quelques facteurs physiques comme un drainage déficient ou une pente modérée diminuent la possibilité que des sites archéologiques soient présents. En s'éloignant des rives, aux endroits ou le terrain s'élève de manière notable ou encore s'abaisse et présente des zones humides, le potentiel archéologique diminue graduellement jusqu'à devenir faible sur ± 50% de la superficie étudiée. Finalement, les zones perturbées ou associées à des secteurs marécageux ou tourbeux comptent pour ± 10 % de l'espace et sont, dans l'état des connaissances actuelles dénués de potentiel archéologique.

5.1 Inspection visuelle

L'inspection visuelle de trois secteurs témoins a été réalisée le 8 septembre 2011 par l'archéologue chargé de projet et un technicien. Le premier secteur était compris entre le nord du lac Spodumène et un petit lac sans nom, localisé au nord-est de ce premier. Le second secteur était localisée sur la berge est de la rivière Némiscau, dans le voisinage des sites EkFx-1 et 2, incluant ces derniers. Finalement, nous avons visité une petite partie de la rive nord-est du lac des Montagne dans le sud de la zone d'étude. Nous avons aussi profité de l'inspection visuelle de cette dernière zone pour visiter le site EkFx-3 pour constater l'état de son intégrité.

Cette inspection a permis de constater la relative justesse de nos interprétations faites en stéréoscopie sur photos aériennes et de corriger quelques erreurs de perceptions. De plus, nous avons observé que de nombreux vestiges historiques ou contemporains sont ponctuellement présents même éloignés des berges. Ce fait est important car il indique que les populations résidentes utilisent largement le territoire. Ce fait contraste avec les habitudes des populations amérindiennes localisées plus au sud et contraintes aux berges immédiates des cours d'eaux par la densité forestière. Ce phénomène devait avoir son équivalent lors d'époques plus anciennes. Il est donc impératif de tenir compte de ce fait lors d'éventuelles phases subséquentes de mitigation, notamment en procédant un peu plus systématiquement lors d'inspection visuelle systématique. En effet, les couche superficielle très mince garde très longtemps la trace des perturbations anthropiques, ce qui a pour effet de permettre à un œil averti de les détecter.

La visite des sites archéologiques connus en périphérie de la propriété exploitée par Nemaska exploration nous a révélé un travail d'érosion des berges de cours d'eau relativement actif. En effet, dans ce cas, le déboisement éventuel des berges aurait pour effet d'accélérer ce processus et fragiliserait d'avantage d'éventuels sites archéologiques.

Finalement, les sols superficiels sont composés pour la plupart de till mince sur roc. Les couches organiques sont fragiles et aisément compactables rendant les vestiges archéologiques faciles à perturber en cas de circulation intense.

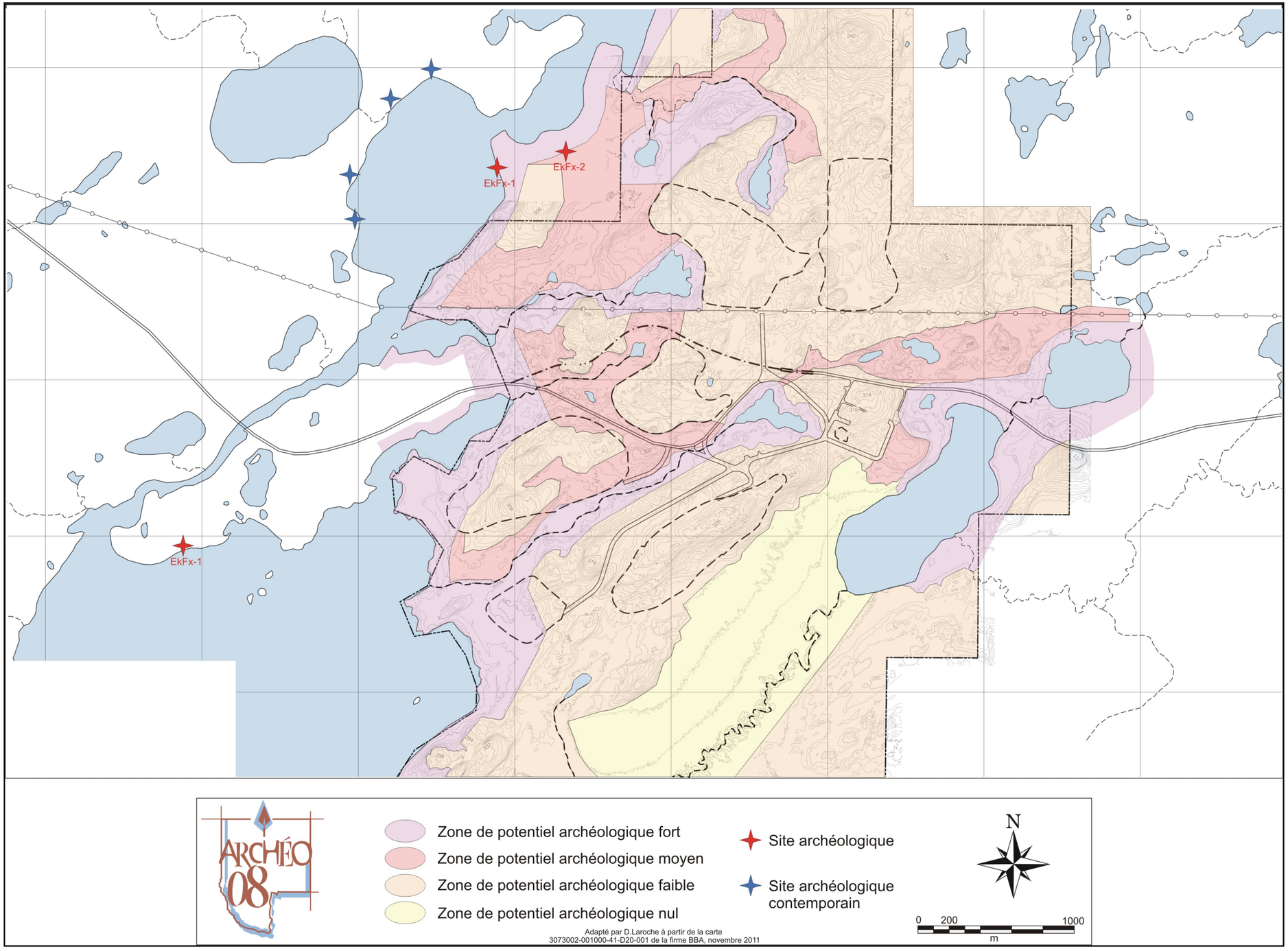

Figure 5-1 Potentiel archéologique de la zone d'étude

Photo 1 **Secteur 1, lac Spodumène, vestige de plancher antérieur au feu, direction nord-est**

Photo 2 **Secteur 1, lac sans nom au nord du lac Spodumène, habitation traditionnelle crie de type «Mistikukimikw», direction nord-est**

Photo 3 **Secteur 2, site EkFx-2, structure historique rectangulaire creusée**

Photo 4 **Secteur 2, site EkFx-1, vue vers l'aval, direction sud-est**

Photo 5 **Secteur 3, vue de la rive est du lac des Montagnes avec îles à l'avant plan, direction est**

Photo 6 **Secteur 3, site EkFx-3, Zone avant, direction sud-est**

6 RECOMMANDATIONS

À la lumière des résultats obtenus, nous recommandons qu'un inventaire archéologique par sondage manuel soit réalisé. Cette étape de la recherche devrait être planifiée de manière à trouver des réponses aux questions suivantes.

- Est-ce qu'il y a des sites archéologiques dans la zone d'étude?
- Quelles sont les localisations, les délimitations, les densités et les appartenances culturelles des sites archéologiques éventuellement découverts?
- En cas de découverte, quels sont les gestes de protection ou de mitigation qui devraient être entrepris pour protéger le ou les sites.

Pour ce faire, l'approche reconnue efficace et efficiente suivante devraient être privilégiée :

- Dans les zones de potentiel archéologique fort (rouge) : réaliser des sondages manuels de 50 cm² aux 100 m². En cas de découverte de sites : resserrer les sondages aux 25 m² dans les limites de ceux-ci.
- Dans la zone à potentiel archéologique moyen (orangé) : réaliser des sondages manuels de 50 cm² aux endroits les plus propices, déterminés par les archéologues sur le terrain. En cas de découverte de sites : resserrer les sondages aux 25 m² dans les limites de ceux-ci.
- Dans la zone à potentiel archéologique faible (jaune): réaliser une inspection visuelle sommaire de la zone et le cas échéant réaliser quelques sondages manuels de 50 cm² aux endroits spécifiquement déterminés par l'archéologue chargé de projet. En cas de découverte de sites : resserrer les sondages aux 25 m² dans les limites de ceux-ci.

Compte tenu de l'importance et de la permanence des impacts projetés, l'élaboration de cette étude de potentiel permettra de guider le promoteur dans ses gestes de mitigations à venir et de se conformer à l'esprit des lois et des règlements sur les Biens culturels et de la loi sur la qualité de l'environnement du Québec. Au-delà du simple aspect légal, ces travaux permettent aussi d'orienter le choix des travaux à réaliser dans la zone d'étude. Ainsi, la probabilité d'impacts négatifs sur d'éventuelles ressources archéologiques s'en trouvera minimisée.

7 BIBLIOGRAPHIE

ANICK, Norman

1976: *The Fur Trade in Eastern Canada until 1870.*, MRS 207, National Historic Parks and Sites Branch, Parks Canada, Ottawa. Archeotec

BLITZ, John H.

1988 : «Adoption of the Bow in Prehistoric North America», *North American Archaeologist*, vol. 9, nº 2, pp. 123-145.

CLERMONT, Norman

1990 : «Le Sylvicole inférieur au Québec», *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, nº 1, pp. 5-17.

CÔTÉ, Marc

2004 : «Un site, des stries, des lieux et des hommes: réflexion sur l'utilisation de l'espace par les Algonquiens de l'Abitibi-Témiscamingue», *in* C. Chapdelaine et P. Corbeil (éds.), *Un traducteur du passé. Mélanges en hommage à Norman Clermont*. , coll. Paléo-Québec, nº 31, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pp.115-140.

1995 : «Une présence plus que millénaire», *in* O. Vincent (éd.), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, coll. Les régions du Québec, nº 7, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, pp. 67-95.

GROISON, Dominique

1978 :

HUOT et DESY

INKSETTER, Leila et Marc CÔTÉ

2002 : *Intervention archéologique 2001. Inventaire aux lacs Chicobi et Obalski*, rapport remis au ministère de la Culture et des Communications, Québec.

LAFORTE, E., F. MORNEAU et D. ROY

1987 : «Aperçu méthodologique d'une étude de potentiel archéologique. Le cas Havre-Saint-Pierre/Baie Johan-Beetz», *Archéologiques*, nº 1, pp. 53-74.

National Geographic Society

1987 : «*Guide d'identification des oiseaux de l'Amérique*», 472 p.

RICHARD, Pierre

1978 : «Analyses polliniques en Jamesie», manuscrit, Département de géographie, Université de Montréal, 43 pages.

SNAREY, Kristen et Chris ELLIS

2002 : *Evidence for Bow and Arrow Use in the Smallpoint Late Archaic of Southwestern Ontario,* communication présentée au 35e congrès annuel de l'Association canadienne d'Archéologie, Ottawa, Ontario.

8 CATALOGUE PHOTO

N°photo	Description
3431	Secteur 1, lac Spodumène près du camp des agents de la faune, direction ouest
3432	Secteur 1, lac Spodumène, rivage typique, direction sud-est
3433	Secteur 1, lac Spodumène, vestiges modernes, direction nord-ouest
3434	Secteur 1, lac Spodumène, vestiges modernes, direction sud-ouest
3435	Secteur 1, lac Spodumène, vestiges d'habitation antérieure au dernier feu, direction nord-est
3436	Secteur 1, lac Spodumène, vestiges récents, direction sud ouest
3437	Secteur 1, lac Spodumène, cache de chasse au canard ou à l'oie, direction nord
3438	Secteur 1, lac Spodumène, forme terrain typique de la partie nord du lac, direction sud-est
3439	Secteur 1, lac Spodumène, zone humide, direction ouest
3440	Secteur 1, lac Spodumène, vestige de plancher antérieur au feu, direction nord-est
3441	Secteur 1, lac sans nom au nord du lac Spodumène, habitation traditionnelle crie de type, «Mistikukimikw», direction nord-est
3442	Secteur 1, lac sans nom au nord du lac Spodumène. Support de type «Taashipitaakin», direction est
3443	Secteur 1, lac sans nom au nord du lac Spodumène. Canot en toile en décomposition direction sud-est
3444	Secteur 1, lac sans nom au nord du lac Spodumène, os de caribou en surface
3445	Secteur 1, lac sans nom au nord du lac Spodumène, détail de l'équarrissage à la hache des planches de l'habitation
3447	Secteur 2, vue éloignée du site EkFx-1 direction nord-est
3448	Secteur 2, vue de l'érosion active près du site EkFx-1, directionl'est
3449	Secteur 2, vue de l'érosion active près du site EkFx-1, directionl'est au nord de la photo 3448
3450	Secteur 2, vue de l'embouchure de la rivière Némiscau près du site EkFx-1, direction nord
3451	Secteur 2, vue de la partie aval de la rivière Némiscau près du site EkFx-1, direction sud-ouest
3452	Secteur 2, vue de la plage en amont des sites EkFx-1 et 2, direction sud-est
3453	Secteur 2, vue d'un sondage de Groison (1978) sur le site EkFx-1, direction nord-est
3454	Secteur 2, site EkFx-2, structure historique rectangulaire creusée
3455	Secteur 2, site EkFx-1, os calcinés dans un chablis
3456	Secteur 2, site EkFx-1, vue de la partie amont de la rivière direction nord
3457	Secteur 2, site EkFx-1, vue vers l'aval direction sud-est
3458	Secteur 2, site EkFx-1, vue vers l'amont direction nord-est
3459	Secteur 2, vue de la baie au nord du site EkFx-2 direction est
3460	Secteur 2, vue de la baie au nord du site EkFx-2 direction est
3464	Secteur 3, zone lourdement perturbée au nord est du site EkFx-3
3465	Secteur 3, vue de la rive est du lac des Montagnes avec Iles à l'avant plan direction est

N°photo	Description
3466	Secteur 3, site EkFx-3, Zone avant direction sud-est
3467	Secteur 3, zone lourdement perturbée au nord est du site EkFx-3
3468	Secteur 3, site EkFx-3, possibilité de pierres de foyer, direction sud
3469	Secteur 3, site EkFx-3, os calcinés au sol, direction nord